

Les Marais de la Vilaine

ultime station d'hivernage

des Oies rieuses en France

par Francis ROUX

La destruction des marais (ces éléments indispensables au cycle de l'eau dans la nature) est décidément à l'ordre du jour dans notre pays. Au rythme des projets actuels, dans peu d'années, il ne restera plus en France aucune zone humide naturelle : les vasières auront été séparées de la mer par des digues, les lagunes et les estuaires auront été aménagés en bassins de retenue ou de chasse, les eaux stagnantes continentales auront été évacuées dans la rivière la plus proche par des canaux artificiels, les eaux courantes auront été enfermées dans des rives de béton, les tourbières auront été drainées et converties en mauvaises prairies.

Mais au regard des résultats agricoles escomptés (et qui s'avèrent souvent décevants) on n'a jamais essayé d'évaluer les pertes économiques, morales et scientifiques entraînées par cette prétendue « mise en valeur » : c'est là précisément le but que s'est proposée l' « Union Internationale pour la Protection de la Nature et de ses Ressources » en inaugurant un programme de recherches sur la conservation et l'aménagement rationnel des marécages et zones humides tempérées, programme dont notre collègue M. Luc HOFFMANN est le rapporteur.

Malheureusement, dans le temps même où les écologistes cherchent à définir une politique harmonieuse à l'égard des zones humides, les promoteurs de l'assèchement inconditionnel, sans engager le dialogue, poursuivent aveuglément le sabotage irréversible de nos richesses naturelles.

On lira ci-dessous l'intéressant article de notre collègue M. Francis Roux sur un aspect peu connu des marais de Redon. Mais nous faut-il déjà le considérer comme un témoignage du passé ? Alors même que nous venions de recevoir cette précieuse contribution à nos connaissances de l'un des paysages les plus insolites et les plus attrayants de la Haute-Bretagne, nous apprenions que le Ministère de l'Agriculture a accordé au Génie

154



Rural les crédits nécessaires à une transformation radicale du bassin de la Vilaine : dans un premier stade, le cours maritime de la rivière sera barré par un ouvrage destiné à empêcher la remontée des eaux salées vers l'amont, à régulariser le débit des eaux douces et à créer du même coup une retenue permanente et un point de franchissement pour une route touristique. Dans un deuxième stade, les marais du pays de Redon seront « assainis » dans l'espoir d'y implanter quelques cultures maraîchères.

Ainsi, en dépit des avertissements que nous n'avons cessé de réitérer auprès de tous les services officiels intéressés, un projet que nous croyions justement abandonné au profit de travaux plus utiles et plus urgents, reçoit un commencement d'exécution.

Tout doit être mis en œuvre pour limiter les dégâts.

M.-H. J.

★
★★

Les prés marécageux qui bordent la Vilaine en aval de Redon sont chaque hiver le lieu de séjour des bandes d'Oies rieuses. Ordinairement, l'espèce (*Anser albifrons*) n'est guère commune en France. Parfois les vagues de froid survenant dans les régions plus septentrionales d'Europe où elle hiverne en grand nombre — Iles Britanniques, Pays-Bas, Allemagne du Nord — provoquent l'exode vers les contrées maritimes de notre pays de populations importantes. Tel fut le cas, par exemple en Février 1956, où l'on remarqua dans les départements côtiers de la Manche l'exceptionnelle abondance de ces Oies. Mais dans des circonstances climatiques normales on a peu de chances d'observer l'espèce ailleurs qu'en deux ou trois points bien localisés du Nord-Ouest du territoire : les polders de la Baie du Mont-Saint-Michel, l'Estuaire de la Loire et les Marais de Redon. Seule de ces localités, la dernière peut être considérée comme une authentique station d'hivernage, fréquentée fidèlement par les mêmes oiseaux durant toute une saison. Il ne nous a pas encore été donné de nous y rendre entre décembre et mars sans y rencontrer des Oies rieuses. Leurs effectifs toutefois varient largement selon les années. Ainsi, fin décembre 1958, nous n'avons pu noter qu'une trentaine d'oiseaux, alors qu'en janvier 1955 nous en avons vu quelques 500 et qu'aux dernières observations effectuées cet hiver, en février, nous en avons dénombré 360. D'après H. de PARCEVAUX (« Ailes et Nature », 1961, 9), c'étaient 3.000 individus en moyenne qui se cantonnaient en ce point il y a dix ou quinze ans. Il faut regretter qu'il n'en soit plus de même.

Pour qui le découvre des hauteurs de Béganne, de Rieux ou de la Grée-Ruault, le site où hivernent les Oies frappe par ses

dimensions singulières et sa beauté. Sur 10 km la Vilaine fait son lit au milieu de prairies, dans une large vallée où rien n'arrête le regard. Vers l'amont la vue se déploie sur le confluent de l'Isac et les courbes de la rivière, limitée au Sud et à l'Est par des collines coupées de petits champs, de landes, de boqueteaux, et fermée au Nord sur le seuil de Bellion d'où la Vilaine débouche entre des épaulements rocheux. Vers l'aval le paysage se resserre entre des versants boisés au pied desquels le cours d'eau amorce une large boucle avant de se dérober vers le Sud par un profond défilé. Sur la majeure partie de ce parcours, entre les lignes de hauteurs parallèles qui la définissent, la vallée a près de 2 km de largeur moyenne. Les alluvions récentes qui s'y sont déposées, vases fluviatiles et sédiments marins, ne sont occupées que par des prairies nues qui s'étalent en plage verte sur plus de 2.000 hectares. De distance en distance un ruisseau d'écoulement au tracé capricieux, débouche sur la rivière dont les berges de vase sont tout du long bordées d'un rideau de *Phragmites*.

Par le jeu des marées remontant la Vilaine, l'influence de la mer est sensible, la flore herbacée est celle des prés salés : *Parapholis strigosa*, *Hordeum marinum*, *Festuca rubra*, *Glyceria maritima*, etc... Cependant, en hiver, les pluies et les crues entretiennent sur les herbages une mince nappe d'eau stagnante dont il peut encore subsister des flaques à la belle saison.

Sur cette étendue rase où ne se dresse aucun obstacle, pas un arbre, pas une clôture, tromper la défiance des Oies est pratiquement impossible et les chasseurs des communes voisines renoncent vite à les poursuivre. A peine en tuent-ils quelques-unes par saison. De l'automne au printemps d'ailleurs, la chasse exceptée, l'activité humaine a peu de raisons de s'exercer sur ces prés détrempés : on y lâche le bétail, on y coupe les roseaux que de temps à autre des charrettes vont charger le long de la rivière. Les oiseaux peuvent donc prendre des habitudes casanières. Ils paissent en troupe très unie, au niveau le plus large de la vallée, sommeillent vers le milieu du jour et le soir, généralement, gagnent une mare peu profonde pour boire et s'y baigner. Leur remise nocturne n'est pas distincte des terrains de pâture diurne et, s'ils ne sont pas dérangés entre-temps, on peut à l'aube les retrouver au point où ils se tenaient la veille. L'emplacement, constellé d'empreintes, de fientes, de plumes, présente alors l'aspect d'un poulailler. En cas d'alerte, toute la bande s'élève rapidement, franchit la Vilaine et, après quelques évolutions à bonne hauteur, se repose sur les prés de l'autre rive. Pour l'y rejoindre un détour de 40 km est nécessaire...

Ces conditions topographiques, il va sans dire, ne facilitent pas la tâche de l'ornithologiste et il ne lui est pas toujours donné d'observer les Oies d'assez près pour bien discerner leurs caractères subspécifiques, notamment la couleur de leur bec. Les sujets sur lesquels nous avons pu voir ce détail (à l'aide d'un télescope 25 X) avaient le bec rose, propre à la race nominale qui niche le long des côtes arctiques de Russie et Sibérie. Mais il ne serait pas très surprenant que des oiseaux de la race groenlandaise *flavirostris* apparussent parfois en ce point. Rappelons que cette race, dont les principaux quartiers d'hiver sont situés dans le Sud-Est de l'Irlande, n'a jamais été signalée en France.

Anser albifrons n'est pas, en tous cas, la seule espèce du genre qu'on rencontre dans la vallée. Du 15 au 18 février 1962 nous y avons observé 6 Oies cendrées (*Anser anser*). Ces oiseaux,



Vol d'Oies rieuses sur leur cantonnement hivernal, marais de la Vilaine

(Photo Fr. Roux)

une famille sans doute, se tenaient régulièrement à l'écart des Rieuses, dans une zone beaucoup plus mouillée, parmi des chaumes de *Carex*.

Les transformations qu'on se propose d'apporter à ce milieu si original ne sont malheureusement pas de nature à nous faire espérer d'y voir encore des Oies dans quelques années. Depuis l'assèchement des marais de la basse Seine, réalisé au lendemain de la dernière guerre, les Oies rieuses qui s'y cantonnaient normalement en hiver n'y font plus que des escales irrégulières et de courte durée. Leurs exigences écologiques font qu'elles ne s'adaptent pas, comme le peuvent d'autres espèces, aux terrains cultivés et drainés. Seuls les grands herbages découverts, plus ou moins inondables, peu pâturés, et exempts des perturbations résultant des travaux agricoles, retiennent ces oiseaux de façon durable. Encore faut-il qu'une certaine tradition les y attache

(ce sens de la tradition, transmise de génération en génération, joue un rôle prépondérant dans le comportement migrateur des Anseriformes).

Sous ce rapport, la fidélité avec laquelle les Oies rieuses reviennent chaque année sur les bords de la Vilaine montre combien le site leur est familier. C'est, à présent, l'un des derniers, l'ultime peut-être, dont l'espèce dispose en France pour hiverner. C'est aussi le point le plus méridional qu'elle atteigne régulièrement en Europe occidentale. Devra-t-elle le désert à jamais ?



(Photo Fr. Roux)